

MONTSOULT

# Le prolongement de l'A16 pose problème à Leroy Merlin

**Le maire demande au service des Routes de déplacer de quelques dizaines de mètres le tracé de l'autoroute afin que l enseigne de bricolage puisse s'agrandir et créer de l'emploi.**

*L'Écho, le Régional - jeudi 13 juin 2013*

**U**n magasin plus grand, moderne, respectueux de l'environnement et devant lequel on peut se garer... Voilà ce que prévoit Leroy Merlin pour son magasin à Montsoult. Problème, l'État prévoit de faire passer l'autoroute A16 en plein milieu du site sur lequel devait être construit ce nouveau bâtiment.

## Le maire appelle ses habitants à l'aide

De quoi faire bondir Jean-Claude Boistard, le maire (divers droite), qui tente, alors que le projet est soumis à une enquête publique, de faire déplacer les foules. « *Il faut que les habitants de toute la zone viennent consigner leur crainte dans le registre d'enquête, confie l'élu. L'État, via la direction des Routes d'Île-de-France (DIRIF), doit accepter de déplacer le tracé de cent, cent cinquante mètres pour que Leroy Merlin puisse construire un nouveau magasin à la place de l'actuelle cour des matériaux. Il en va de l'emploi !* » Soutenu par ses homologues de Baillet, Attainville et Maffliers, Jean-Claude Boistard a écrit une lettre à ses administrés. « *J'insiste sur le fait que votre avis est important pour aider à protéger le devenir*



***Pour Jean-Claude Boistard, le maire de Montsoult, il y a péril en la demeure. Si Leroy Merlin ne peut pas s'agrandir, à cause du tracé de l'autoroute, l'enseigne de bricolage ira se développer ailleurs. (Photo d'archives)***

de Montsoult, insiste le maire. Dans le contexte actuel de l'emploi en France, il est de notre et de votre devoir de tout faire pour défendre l'emploi et surtout quand cela est à notre portée. » Le risque, surtout, c'est que la direction de Leroy Merlin choisisse, finalement, de

quitter Montsoult pour se développer ailleurs. « *C'est une épée de Damoclès au-dessus de la commune, poursuit l'édile. Il n'y a que la DIRIF qui peut modifier le tracé. C'est presque une formalité puisque le président de la chambre d'agriculture et le maire d'Attainville sont*

*d'accord pour déplacer la route.* »

Les habitants ont jusqu'au 15 juin pour consulter le registre d'enquête publique et inscrire leurs remarques qui pourraient faire l'objet de réserves dans le rapport du commissaire enquêteur.

**Nicolas BRIARD**